

Demande d'inscription

par un propriétaire unique d'un immeuble ou par
un occupant unique d'un établissement d'entreprise

**Vote par
correspondance**

et

Demande de voter par correspondance

Section 1 - Demande d'inscription

Je, _____, _____, _____, _____, _____, _____, _____
Prénom Nom

Date de naissance		
_____	_____	_____
année	mois	jour

désire être inscrit sur : la liste électorale municipale la liste électorale de la MRC (si applicable)
 la liste référendaire

à titre de : propriétaire¹ unique d'un immeuble depuis le _____
 occupant¹ unique d'un établissement d'entreprise depuis le _____
année mois jour

Adresse de l'immeuble ou de l'établissement d'entreprise donnant droit à l'inscription² :

_____ Ind. rég. Numéro de téléphone
N° Rue, avenue, n° de lot

_____ Code postal Adresse électronique
Municipalité

Adresse du domicile :

_____ Ind. rég. Numéro de téléphone
N° Rue, avenue, ...

_____ Code postal Adresse électronique
Municipalité

Signature

Propriétaire ou occupant

_____	_____	_____
année	mois	jour

1 Le propriétaire unique de plusieurs immeubles ou l'occupant unique de plusieurs établissements d'entreprise doit s'inscrire à l'adresse de l'immeuble ou de l'établissement d'entreprise ayant la plus grande valeur foncière ou locative. De plus, ce dernier doit être majeur, citoyen canadien, ne pas être en curatelle ni coupable d'une manoeuvre électorale frauduleuse et n'a pas le droit d'être inscrit prioritairement à un autre titre sur la liste électorale ou référendaire.

2 Pour tout renseignement concernant votre droit d'inscription, veuillez vous informer auprès de la municipalité.

PRENEZ NOTE que la demande d'inscription prend effet lors de sa réception et demeure valide tant qu'elle n'est pas retirée ou remplacée.

Demande de voter par correspondance*

Section 2 - Demande de voter par correspondance

Je, _____, demande d'exercer mon
Propriétaire ou occupant
droit de vote par correspondance.

Signature

Propriétaire ou occupant

année	mois	jour

PRENEZ NOTE QUE

- si vous demandez pour voter par correspondance, mais que vous n'avez pas demandé votre inscription sur la liste électorale ou référendaire, vous devez remplir la section 1 à l'endos du présent formulaire.
- la demande de voter par correspondance prend effet lors de sa réception et demeure valide tant qu'elle n'est pas retirée, à moins que la municipalité n'ait résilié la résolution prévoyant que toute personne inscrite sur la liste électorale ou référendaire à un autre titre que celui de personne domiciliée peut demander de voter par correspondance.

* Ne s'applique que si la municipalité s'est prévalu du vote par correspondance, conformément à l'article 659.4 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.